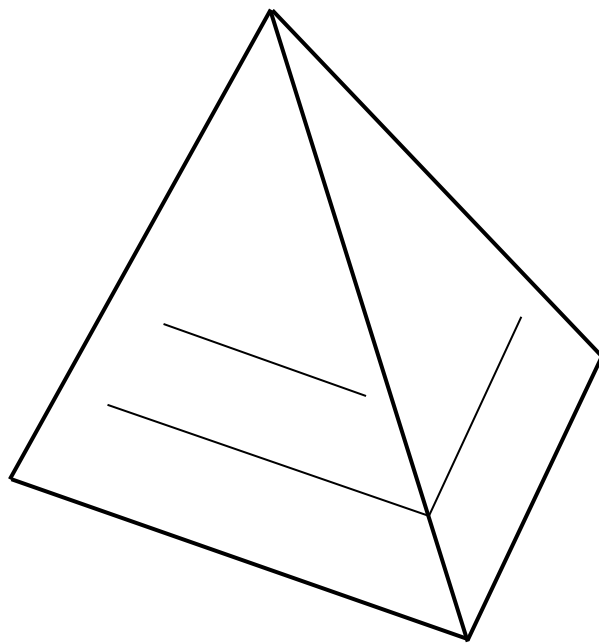


Journal Africain de Communication

Série Sciences Sociales et Humaines



N° 97 / Avril 2021

JOURNAL AFRICAIN DE COMMUNICATION

SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

06 BP 6850 Abidjan 06, Côte d'Ivoire
Tél : (225) **05-68-27-90** ou (225) **05-95-43-82**
E-Mail : grpci_tg@hotmail.fr

Dépôt légal : 8419 du 07 février 2008

ISBN 2-909426-32-7

EAN 9782909426327

Editeur : IPNETP

(Institut **P**édagogique National de l'**E**nseignement **T**echnique et **P**rofessionnel)

© GRPCI

(Groupe de **R**echerche **P**luridisciplinaire de **C**ôte d'Ivoire)

PREFACE

Après la parution des précédents numéros du **Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique**, ce numéro vient confirmer l'engagement du GRPCI à être constant dans sa mission vis-à-vis de la communauté scientifique, par la mise à sa disposition de cette plate-forme d'expression scientifique et technologique.

Dans un souci d'amélioration continue de la qualité du journal, tant au niveau de la présentation qu'au niveau du fond, les premiers numéros ont été soumis aux critiques de toutes les bonnes volontés, notamment d'éminents professeurs disposés à soutenir notre effort. A part quelques observations et des suggestions qui ont été prises en compte dans le présent numéro, dans l'ensemble, le journal a été qualitativement fort apprécié.

Après l'enregistrement du journal au CAMES pour agrément, l'équipe de rédaction, dirigée par le Directeur de publication, a reçu les encouragements et les félicitations de plusieurs professeurs de la sous-région membres des CTS chargés de l'évaluation des dossiers des candidats à des grades universitaires. De tels compliments ne pouvaient que motiver davantage le comité de rédaction à maintenir sa rigueur quant à la sélection des articles et à leur compilation sous forme de document de grande qualité. Celui-ci recommande d'ailleurs aux auteurs de traiter en profondeur leurs articles, dans un style de présentation clair et précis, pour en faciliter l'évaluation et l'acceptation pour publication.

Il importe de rappeler que, compte tenu du fait que le journal couvre presque tous les domaines de la recherche scientifique et technologique, il est édité en deux grandes séries :

- La **Série Sciences Pures et Génie** (maths, physique, chimie, biosciences, géosciences, sciences de l'ingénieur, sciences médicales et pharmacie);
- La **Série Sciences Sociales et Humaines** (économie, droit, criminologie, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, arts et lettres, langues).

En ce qui concerne la périodicité, elle reste inchangée et est d'un numéro par semestre. Mais si plusieurs articles d'une même discipline sont reçus en même temps, leur publication peut faire l'objet d'un numéro spécial hors-série.

Le GRPCI reste très sensible à la marque de confiance et au soutien dont il bénéficie de la part du comité scientifique, du comité de lecture et de tous ceux qui œuvrent pour le progrès de la science et de la technologie. Il manifeste toute sa reconnaissance et adresse un vibrant remerciement aux référés, aux auteurs et au service de l'imprimerie quant à leur disponibilité et leur rôle très important pour l'accomplissement de cette œuvre. Il attend de toute part des suggestions qui visent à améliorer la qualité du journal, tant au niveau de la forme qu'au niveau du fond.

Toute soumission d'article doit se faire par **E-mail** à l'adresse suivante :

grpci_tg@hotmail.fr

Le Directeur de publication

TRAORÉ Sibiri (Ph. D.)

TABLE DES MATIERES

Titres

Pages

PSYCHOLOGIE

1. **GHIMBI Nicaise L. M. & MOUZINGA-K. P. B.** *Les nouvelles figures de la pathologie limite en milieu psychiatrique congolais.* 2625-2637

SOCIOLOGIE

2. **KOUASSI K. Ghislain & Yao N. Yves.** *Coopération et réinsertion socio-économique des personnes déplacées internes dans la société post-crise ivoirienne : l'exemple du cadre humanitaire des organisations internationales et des pouvoirs publics et privés à Abidjan.* 2641-2650
3. **HONHINLIN Camara.** *Analyse sociologique du phénomène des violences sexuelles en milieu scolaire ivoirien.* 2651-2672
4. **AYEMOU Assouhou Firmin.** *Financement politique dans la presse en Côte d'Ivoire : cas de Fraternité Matin, de Le Patriote, de Notre voie et de Le Nouveau Réveil.* 2673-2681
5. **LOGRE Christophe & al.** *Formes de désacralisation de la forêt sacrée Aboga de Gnéhiri (Côte d'Ivoire).* 2683-2701
6. **ZAHOULI bi Zou Aimé.** *L'influence des caractéristiques socioculturelles et économiques des parents sur la contre-performance académique des étudiants : le cas des UFR SM-SPB-OS et SHS de l'Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (UFHB).* 2703-2715

PHILOSOPHIE

7. **BINI Adam Binta.** *Quantifier pour qualifier : quelle dignité dans la pratique médicale ?* 2719-2730
8. **Hamidou DIOMANDÉ.** *La technique : un destin entre le naturel et l'artificiel.* 2731-2739

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr BIEMI Jean
Pr FADIGA KANVALY
Pr TANO Jean
Pr Alain SISSOKO

(Géosciences) Président du comité
(Education) Conseiller
(Psychologie) Conseiller
(Criminologie) Conseiller

Pr MAMA OUATTARA	(Economie / Gestion) Conseiller
Pr BLEOU Martin	(Droit / Sciences Po.) Conseiller
Pr BAHA BI YOUZAN	(Sociologie) Conseiller
Pr SERI BAILLY	(Lettres / Langues) Conseiller
Pr BIAKA ZASSELI Ignace	(Philosophie) Conseiller
Pr EKANZA Simon-Pierre	(Histoire) Conseiller
Pr Jérôme ALOKO-N'GUESSAN	(Géographie) Conseiller
Dr TRAORE Sibiri	(Génie Mécanique) Directeur de publication
Pr GBONGUE Jean-Baptiste	(Education) Directeur de communication

COMITE DE LECTURE

SCIENCES DE L'EDUCATION

- [1] **Pr FADIGA KANVALY.** Professeur Titulaire des Sciences de l'Education Ecole Normale Supérieure; Abidjan (Côte d'Ivoire)
- [2] **Pr TOLLAH Hippolyte.** Professeur Titulaire des Sciences de l'Education Université du Québec à Trois-Rivières; Québec (Canada).
- [3] **Pr KAZADI Corneille.** Professeur Titulaire des Sciences de l'Education Université du Québec à Trois-Rivières; Québec (Canada).
- [4] **Pr AKA Adou.** Maître de Conférences à l'Institut de Recherche, d'Enseignement et d'Expérimentation en Pédagogie. Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).
- [5] **Pr Adao. G. FERREIRA DO NASCIMENTO.** Professeur Titulaire des Sciences de l'Education. Université Agostinho Neto (Angola).
- [6] **Pr GAUTHIER Roberto.** Professeur Titulaire des Sciences de l'Education et de Psychologie. Université du Québec à Chicoutimi (Canada).
- [7] **Pr BONNEAU Gilles Adrien.** Professeur Titulaire des Sciences de l'Education Université du Québec à Chicoutimi (Canada).
- [8] **Pr GBONGUE Jean-Baptiste.** Maître de Conférences à l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique (IPNETP), Abidjan (Côte d'Ivoire).

PSYCHOLOGIE

- [9] **Pr BASSITCHE Adrien.** Maître de Conférences de Psychologie Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).
- [10] **Pr TANO Jean.** Professeur Titulaire de Psychologie Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).
- [11] **Pr KOUDOU Opadou.** Psychologue, Maître de Conférences des Sciences de l'Education Ecole Normale Supérieure, Abidjan (Côte d'Ivoire).

- [12] **Pr LUABA KAPIEKO Albert.** Maître de Conférences en Andragogie
Directeur du Groupe ESTAM, Abidjan (Côte d'Ivoire).

ARTS ET COMMUNICATION

- [13] **Pr GIRARD LUC.** Professeur Titulaire au département de Loisirs et
Communication Sociale; Université du Québec à Trois-Rivières; Québec
(Canada).
- [14] **Pr BOISVERT Daniel.** Professeur Titulaire au département de Loisirs de Communication Sociale;
Université du Québec à Trois-Rivières; Québec (Canada).
- [15] **Pr ROYER Chantal.** Professeur Titulaire au département de Loisirs et
Communication. Sociale; Université du Québec à Trois-Rivières; Québec
(Canada).

PHILOSOPHIE

- [16] **Pr BIAKA ZASSELI Ignace.** Professeur Titulaire de Philosophie
Université de Cocody; Abidjan (Côte d'Ivoire).
- [17] **Pr BAMBA Lou Mathieu.** Maître de Conférences de Philosophie
Université de Cocody; Abidjan (Côte d'Ivoire).
- [18] **Pr Yao Edmond KOUASSI.** Maître de Conférences de Philosophie
Université Alassane OUATTARA; Bouaké (Côte d'Ivoire).

CRIMINOLOGIE

- [19] **Pr SISSOKO Alain.** Professeur Titulaire de Criminologie
UFR de Criminologie; Université de Cocody (Côte d'Ivoire).

SOCIOLOGIE

- [20] **Pr BAHA BI YOUZAN.** Maître de Conférences à l'Institut d'Ethno-Sociologie
Université de Cocody; Abidjan (Côte d'Ivoire).
- [21] **Pr IBO Jonas.** Maître de Conférences à l'Institut d'Ethno-Sociologie
Université d'Abobo-Adjamé; Abidjan (Côte d'Ivoire).

ANTHROPOLOGIE

- [22] **ESSANE Séraphin.** Directeur de Recherche; Institut des Sciences Anthropologiques du
Développement; Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).

SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION

- [23] **Pr OUATTARA Mama.** Professeur Titulaire de Sciences Economiques
Université de Cocody; Abidjan (Côte d'Ivoire).
- [24] **Pr SEKA Pierre Roche.** Maître de Conférences de Sciences Economiques

Université de Cocody; Abidjan (Côte d'Ivoire).

[25] **Pr Sylvain ELOI DESSY**. Professeur Agrégé de Sciences Economiques
Université Laval; Québec (Canada).

[26] **Pr Patrick GONZALEZ**. Professeur Agrégé de Sciences Economiques
Université Laval; Québec (Canada).

SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

[27] **Pr BLEOU Martin**. Professeur Titulaire de Droit Public et Sciences Politiques
Université de Cocody; Abidjan (Côte d'Ivoire).

[28] **Pr Papa Ibrahima SECK**. Professeur Titulaire de Droit et Sciences Politiques
Antony – Paris Sud, (France).

LETTRES ET CIVILISATIONS

[29] **Pr KOUADIO N'GUESSAN Jérémie**. Professeur Titulaire de Linguistique
Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).

[30] **Pr SERI BAILLY**. Professeur Titulaire d'Anglais
Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).

[31] **Pr KOUI Théophile**. Professeur Titulaire d'Espagnol
Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).

[32] **Pr KOUAKOU KOFFI**. Maître de Conférences d'Espagnol
Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).

[33] **Pr GNEBA KOKORA Michel**. Professeur Titulaire de Lettres et Civilisations Allemandes;
Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).

HISTOIRE

[34] **Pr EKANZA Simon-Pierre**. Professeur Titulaire d'Histoire
Université de Cocody; Abidjan (Côte d'Ivoire).

[35] **Pr KOUAME AKA**. Maître de Conférences d'Histoire
Université de Cocody; Abidjan (Côte d'Ivoire).

[36] **Pr Louis Edouard SETTIE**. Maître de Conférences d'Histoire
Université de Cocody; Abidjan (Côte d'Ivoire).

GEOGRAPHIE

[37] **Pr Jérôme ALOKO N'GUESSAN**. Directeur de Recherche (CAMES) de
Géographie. Institut de Géographie Tropicale, Université de Cocody, Abidjan
(Côte d'Ivoire)

[38] **Pr ATTA KOFFI Lazare**. Maître de Recherche (CAMES) de Géographie

Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).

- [38] **Pr Joseph P. ASSI KAUDJHIS.** Maître de Conférence (CAMES) de Géographie Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire).

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Langue de publication. Tout manuscrit soumis pour publication doit être rédigé en Français ou en Anglais.

Mise en page et présentation du manuscrit. Chaque manuscrit doit être mis en page selon les indications suivantes :

- Format : A4
- Orientation : Mode portrait
- Caractère : Times New Roman
- Taille : 12
- Interligne : Simple
- Marges : **2,5 cm** : haut, bas, et **2,5 cm** : droite, gauche

Le titre de l'article doit être rédigé en gras, taille 14 et centré au début de la première page. Il doit être suivi des noms et adresses des auteurs également en gras, mais en taille 12. Chaque auteur doit fournir son adresse complète, y compris le nom de l'institution dans laquelle il travaille et son **E-mail**.

Le résumé (*abstract* en Anglais) et **les mots clés** (*key words* en Anglais) doivent être distingués du corps de l'article par une écriture en *italique*.

Les mots clés doivent figurer en bas du résumé.

Le résumé et les mots clés doivent être rédigés simultanément en Français et en Anglais.

L'introduction doit être assez détaillée pour fournir avec précision et sans ambiguïté des informations sur le contexte de la recherche, la problématique et les objectifs visés par la recherche. Il doit aussi donner un aperçu des résultats actuels obtenus et présentés dans l'article. A la lecture de l'introduction, on doit avoir un schéma logique de la démarche suivie pour mener à bien le travail présenté.

Le corps du texte doit être présenté en plusieurs sections titrées en gras et disposées dans un ordre logique qui facilite la compréhension du travail.

Le style littéraire doit être simple, avec des phrases concises dans la mesure du possible. Les termes utilisés et les explications doivent donner plus de précision pour faciliter la lecture et la compréhension du travail.

Les figures et tableaux doivent être bien illustrés et numérotés de façon séquentielle dans l'ordre de leur apparition dans le texte. **Les légendes** relatives aux figures doivent être disposées à côté de celles-ci pour éviter des difficultés d'interprétation.

Les graphiques et dessins doivent être réalisés avec la plus grande clarté possible pour faciliter leur lecture et leur exploitation. Les gros plans de dessin doivent être réduits au plus petit format possible. A défaut, ils peuvent être fournis au format normal mais plié en A4.

Les photographies en noir et blanc ou en couleur doivent être scannées et insérées directement dans le texte.

La conclusion doit faire un rappel des principaux résultats obtenus et des avantages qui en découlent. Elle doit aussi évoquer les perspectives de la recherche en mettant l'accent sur les pistes de solutions.

Les références. Les noms des auteurs seront mentionnés dans le texte avec l'année de publication, le tout entre parenthèses. Les références doivent être listées à la fin du manuscrit de la façon suivante :

- **Journal** : noms et initiales des prénoms de tous les auteurs, année de publication entre parenthèse, titre complet de l'article en gras et en italique, nom complet du journal, numéro et volume, les numéros de la première et de la dernière page;
- **Livres** : noms et initiales des prénoms des auteurs, année de publication entre parenthèse, titre complet du livre en gras et en italique, éditeur, maison et lieu de publication;
- **Proceedings** : noms et initiales des prénoms des auteurs, année de publication entre parenthèse, titre complet de l'article et des proceedings en gras et en italique, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

La procédure de lecture et d'acceptation. Chaque manuscrit est soumis à un ou plusieurs lecteurs spécialisés. Les auteurs reçoivent les commentaires écrits des lecteurs. Il leur est donc notifié par la même occasion l'acceptation ou le rejet de leur contribution. Le manuscrit accepté doit être envoyé au service de la rédaction du journal par E-mail en attachement (après correction si nécessaire).

Le nombre de pages du manuscrit doit être de six au minimum, compte tenu du format A4.

Les tirés à part sont fournis sur commande contre paiement.

ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PHENOMENE DES VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU SCOLAIRE IVOIRIEN

HONHINLIN Camara

Institut d'Ethnosociologie (IES), UFR/SHS
Université Félix Houphouët Boigny (Abidjan - Côte d'Ivoire)

Résumé

Les violences sexuelles en milieu scolaire sont un phénomène effroyable qui sape les efforts visant à offrir une éducation de qualité et à réaliser l'éducation pour tous. Elles ont des conséquences sur les résultats scolaires et ont des impacts négatifs plus larges sur les familles et les communautés. Ainsi, à l'aide d'un guide d'entretien, avons-nous mené cette étude en vue de saisir et de comprendre ce phénomène à travers ses différentes formes, les facteurs qui le sous-tendent ainsi que son impact sur le rendement scolaire. En partant donc des notions de rapports sociaux de sexes et les identités de genre avec le constructivisme dans le sens de Pierre Bourdieu comme ancrage théorique et sur la base d'un choix raisonné, nous avons réalisé essentiellement des entretiens individuels auprès de 210 élèves dont l'âge est compris entre 10 et 24 ans, dans 50 établissements du primaire et du secondaire publics et privés de la ville d'Abidjan (capitale économique de Côte d'Ivoire). Il en résulte que les violences sexuelles sont une réalité dans les milieux scolaires ivoiriens. Elles se manifestent sous diverses formes, des plus douces (caresses) aux plus brutales (viols ou tentatives de viol). Elles sont en réalité construites dans des relations d'inégalité entre les genres, des normes sociales de genre et des pratiques discriminatoires. De ce fait, les filles subissent davantage d'atteintes sexuelles de leurs camarades garçons ou de leurs enseignants dont les conséquences éducatives et/ou sanitaires sont indubitablement l'échec et l'abandon scolaires.

Mots-clés: *Violences sexuelles, Milieu scolaire, genre, normes sociales de genre.*

Abstracts

Sexual violences in the school environment are a terrible phenomenon which breaking strain relating to give an excellence schooling and carry on an education for all. It has some drawbacks on school result and negative effect more large on families and communities. So, in help of a leader of upkeep, have we carry on this study in view to catch and understand that phenomenon through its different forms, factors which relate then that its impact on school outcome. From going on some notions of social link of sex and identities of form with constructivism according the point of view Pierre Bourdieu like theoretical anchorage, based on a carefully choice, we executed some individuals talk, close to 210 pupils who are between 10 and 24 years old, inside 50 primary and high public and private schools of Abidjan city (economic capital city of Côte d'Ivoire). It results that sexual violences are a reality in ivorian school domains. It manifests under diverse forms, others are freshed (caress), another most vicious (rapes or attempt to rape). They are built in reality in the inequality relations between genders, social norms of gender and some discriminatory practices. Suchlike, girls undergo sexual violences by their boy partners or their teachers whose educative and/or sanitary drawbacks are certainly the failure and school resignation.

Keywords : *Sexual violences, School environment, gender, social norms of gender.*

Introduction

Les violences scolaires frappent de nombreux enfants partout dans le monde, notamment sur le continent africain. En 2006, le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants fait état de nombreuses violences subies dans le cadre scolaire telles que les châtiments corporels, les brimades, les mauvais traitements et les violences sexuelles (Pinheiro, 2006). Le quotidien de nombre d'enfants scolarisés reste donc en permanence rythmé par l'intensité et la diversité des actes de violences (Fortin J., 2000 ; Blaya C., 2006).

La violence sexuelle est l'expression qui désigne tout acte sexuel commis, ou toute tentative d'initier un acte sexuel, en usant de la coercition, de la force, de la menace ou de la surprise. Elle comprend les abus sexuels, les tentatives d'abus sexuel et de viol, les attouchements, les allusions sexuellement explicites, l'exploitation sexuelle.

Parmi celles-ci, les violences sexuelles en milieu scolaire revêtent des formes diverses: viols, sévices sexuels, coercition sexuelle, harcèlement sexuel, mais également des relations sexuelles économiquement forcées ou transactionnelles qui s'apparentent au phénomène d'exploitation sexuelle des enfants au sein et aux alentours des écoles.

Les violences sexuelles en milieu scolaire sont communément comprises comme tout acte ou menace de violence sexuelle, perpétré sur les élèves (filles et garçons) dans l'enceinte ou autour des écoles (Kate J., 2015). Elles concernent les actes suivants : attouchements non consentis, imposition d'images pornographiques et/ou cyber-harcèlement, imposition de rapports sexuels pour des notes de classe, punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles, viol ou tentative de viol, voyeurisme, exhibition du sexe/corps, nudité (harcèlement sexuel). Elles sont en général présentées comme le reflet des inégalités entre les femmes et les hommes en ce qu'elles constituent « une série de comportements causant des torts physiques, sexuels ou psychologiques qui mettent en jeu la dimension des rapports sociaux entre les hommes et les femmes, des inégalités de pouvoirs entre les sexes et qui frappent particulièrement les filles» (Debarbieux E., 1999; Bourdieu, P., 2002; Ndour T., 2006). C'est dire que les filles à l'école sont les premières victimes de ce type de violences qui sont des obstacles à leur scolarisation.

En effet, loin d'être des lieux sûrs d'apprentissage, où la bonne conduite, le savoir et le savoir-être sont enseignés, où filles et garçons s'instruisent, se socialisent et développent leurs talents, les institutions scolaires sont souvent des espaces d'intolérance, de discrimination et de violences sexuelles dont les filles sont de manière disproportionnée les victimes. Et pourtant, la reconnaissance des violences sexuelles comme facteur de déscolarisation des filles est souvent insuffisante et peu prise en compte dans les politiques et les programmes "d'Education pour Tous". En effet, bien que quelques études aient déjà été menées en Afrique subsaharienne et donnent une première vision de l'ampleur du phénomène et de la nécessité de lutter contre les violences sexuelles à l'école, à ce jour peu de chercheurs ont investi ce champ (Lanoue E., 2006). La prise en compte des violences sexuelles dans les écoles en tant que fait de société est donc relativement récente en Afrique et même dans le monde. En clair, les violences sexuelles à l'école ont très peu préoccupé les spécialistes de la sociologie de l'éducation. C'est dans la foulée des études féministes que les violences sexuelles se constituent progressivement comme un objet sociologique dans le champ de l'éducation. Depuis quelques années, la question des violences basées sur le genre en milieu scolaire (VBGMS) est devenue un sujet préoccupant pour les acteurs directement impliqués dans la

vie de l'institution scolaire (responsables des administrations scolaires, élèves, enseignants) et les membres de l'ensemble de la communauté éducative (parents, communauté, organisations de la société civile). Au moment où l'école se démocratise, on la découvre vulnérable aux violences basées sur le genre et singulièrement aux violences sexuelles. Comprendre ce paradoxe permet de prendre la mesure des changements qui ont bouleversé les rapports de la société à l'école. En effet, les carrières scolaires des enfants se déroulent dans des contextes sociaux divergents qui les exposent à une pluralité de formes de violences sexuelles, variables aussi suivant l'époque et le lieu du cursus scolaire. Ainsi, la problématique des violences sexuelles en milieu scolaire est devenue ces dernières années une préoccupation politique, familiale et sociale majeure partout dans le monde. C'est pourquoi elle se constitue en objet des sciences de l'éducation, inscrit dans la problématique des sciences sociales (Jaspard M., 2005).

Des recherches menées en Ouganda ont montré que 8% des filles et des garçons interrogés avaient eu des rapports sexuels avec leurs enseignants et 12% avec le personnel auxiliaire. Au Bénin, 75% des filles du secondaire et 40% des filles du primaire ont déclaré avoir subi des pressions pour accepter des relations sexuelles et respectivement 50% et 60% déclarent des attouchements inappropriés.¹

En Côte d'Ivoire, le ministère de l'éducation nationale a relevé que 37% des filles abandonnaient l'école suite à une grossesse non désirée et que dans la majorité des cas (47%), ce sont les enseignants qui en étaient les auteurs (Dédry S., 2010).

De ce qui précède, l'analyse des violences sexuelles en milieu scolaire suscite un certain nombre de questionnements autour desquels s'articule la présente étude: quels sont les visages de ce phénomène ? Comment comprendre la survenance de ce type d'actes dans un cadre prévu pour la socialisation des enfants ? Quelles en sont les conséquences sur les résultats scolaires ?

En d'autres termes, cet article s'articule autour de trois parties dont la première renseigne sur les visages du phénomène des violences sexuelles à l'école à travers ses différentes formes et son ampleur. La deuxième présente les facteurs explicatifs de la survenance de ce type d'actes dans le milieu scolaire. La troisième est relative aux conséquences de ces actes sur la scolarité des enfants.

Dans cette perspective, les rapports sociaux de sexes et les identités de genre sont des enjeux incontournables de cette étude.

C'est pourquoi, pour saisir et pour comprendre les facteurs associés à la survenance des violences sexuelles dans le cadre prévu pour la socialisation des enfants, la théorie de la construction sociale dans le sens de Pierre Bourdieu a été mobilisée. En effet, selon cet auteur les représentations des agents sociaux en interaction avec leur environnement social dépendent de leur position et de leur habitus. L'habitus étant un système de schèmes de perceptions et d'appréciation des pratiques. Et il n'existe pas de réalité autre que celle que nous construisons à partir de nos représentations. Dans le cadre de cette étude, la pensée constructiviste a permis de comprendre que la survenue des violences sexuelles à l'école est en fait le fruit ou le produit d'une construction asymétrique permanente des rapports sociaux de sexes.

¹Données d'études réalisées en Afrique subsaharienne par l'association Genre en Action et le ministère des Affaires étrangères et européennes de la France, 2015.

Et comme le dit Bourdieu (2002) lui-même, elle est légitimée par une relation de domination qui l'inscrit dans une nature biologique qui est elle-même une construction naturalisée.

1. Méthodologie

Les établissements scolaires publics et privés du primaire et du secondaire dans la ville d'Abidjan (capitale économique de la Côte d'Ivoire) constituent notre champ d'étude. Sur la base d'un choix raisonné, nous avons investigué sur un échantillon de 210 écoliers et élèves (filles et garçons) dans les écoles, collèges et lycées de la place. A défaut de disposer d'une banque de données sur les victimes de violences sexuelles en milieu scolaire ivoirien, nous avons eu recours à la méthode d'approche qualitative avec pour outil de collecte des données, un guide d'entretien. Cette étude est donc essentiellement qualitative. Pour contourner les difficultés de compréhension que pourraient rencontrer certains écoliers ou élèves trop jeunes lors des entretiens, le groupe social pris en compte dans cette étude est constitué d'élèves dont l'âge est compris entre 10 et 24 ans et plus. D'autres acteurs de l'Ecole (les enseignants, le personnel d'encadrement et administratif) ont été également interviewés par ce même canal. Ainsi, deux (2) guides d'entretien ont été utilisés, l'un pour les élèves et l'autre pour les partenaires. La durée d'un entretien variait de 15 à 25 minutes. Ces entretiens ont été retranscrits et soumis à une analyse phénoménologique. Avec ces entretiens, nous avons disposé de données qualitatives pour décrire et analyser les différentes formes de violences sexuelles en milieu scolaire ivoirien, mais également pour mettre en évidence les facteurs de risque qui leur sont associés. Ils se sont déroulés du 09 au 30 Novembre 2020, soit environ trois (2) semaines.

Les variables convoquées dans le cadre de ce travail sont: l'âge, le sexe, le milieu scolaire et le milieu de résidence des victimes de violences sexuelles à l'école.

2. Résultats

La fréquentation scolaire est une situation qui prédispose les enfants à des réseaux de relations sociales très souvent basées sur des rapports sociaux de sexes. L'évolution de l'entourage induite par la sortie de l'espace domestique et l'intégration d'une nouvelle catégorie d'acteurs sociaux aux origines divergentes peut constituer un facteur de vulnérabilité pour tout enfant scolarisé. L'école peut de ce fait devenir un champ de production des actes de violences avec une asymétrie des expériences masculines et féminines. La présente étude évalue des situations que l'on connaissait très peu jusque-là. Elle met en relief les types de violences sexuelles à l'école et les enjeux sociaux qui les sous-tendent. Elle permet de porter un autre regard sur les atrocités subies par les apprenants dans leurs relations sociales avec d'autres acteurs de la communauté éducative et renouvelle l'image que l'on a souvent eu des violences sexuelles en milieu scolaire dans les sociétés africaines en général. Cette section traite des différentes formes de violences sexuelles et leur ampleur dans le milieu scolaire ivoirien.

2-1. Les différents visages du phénomène des violences sexuelles à l'école

La violence sexuelle est un terme qui englobe toutes les formes de violences, physiques ou psychologiques, qui se manifestent de façon sexuelle : agression sexuelle, exploitation sexuelle, cyber-violence sexuelle, leurre d'enfants, prostitution juvénile ou proxénétisme, etc. Peu importe la forme qu'elle prend, la violence sexuelle entraîne de lourdes conséquences, tant pour les victimes et leurs proches que pour la société. La violence sexuelle peut toucher toutes les familles, les enfants et les adolescents, garçons et filles, de toutes les classes

sociales et de toutes les cultures. La présente étude s'intéresse particulièrement aux violences sexuelles à l'école. Les *violences sexuelles en milieu scolaire* sont une réalité bien connue des autorités ivoiriennes. En effet, les violences sexuelles, y compris le harcèlement sexuel, sont souvent présentes dans les institutions réputées "sûres", telles que les établissements scolaires, où les agresseurs peuvent être des élèves ou des enseignants. C'est ce que relève cette jeune fille répondante qui soutient que : « *une proportion considérable de filles disent avoir subi un harcèlement sexuel et des violences sexuelles sur le chemin de l'école, ainsi qu'au sein-même de leur école, notamment dans les salles de classe, les toilettes et les dortoirs, de la part d'autres élèves ou d'enseignants* » (Mlle X, 18 ans, élève en classe de 2nde, Yopougon).

Cependant, si l'existence de ces *violences sexuelles* est établie dans le système scolaire ivoirien, ses manifestations, en dehors des relations sexuelles, sont peu connues. En effet, comme l'indique cet enquêté : « *les violences sexuelles à l'école se manifestent sous plusieurs formes qui ne sont pas toujours perçues comme telles : les gestes de harcèlement sexuel, les comportements d'exhibitionnisme, les comportements de voyeurisme et autres sont légions dans les établissements éducatifs, mais ils passent inaperçus* » (M.K, chef d'établissement, Abobo, 54 ans, Marié, père de 2 enfants).

Les données du tableau 1 ci-dessous indiquent les principaux actes de violences sexuelles présents en milieu scolaire ivoirien.

Tableau 1 : *Distribution de l'échantillon en fonction des actes de violences sexuelles les plus récurrents à l'école.*

Echantillon/Actes de violences sexuelles subies à l'école	Nombre de victimes selon l'acte de violence sexuelle subie	Effectifs	(%)
Remarques déplacées ou à connotation sexuelle	207	210	98,57
Attouchements non consentis	199	210	94,76
Imposition d'images pornographiques	160	210	76,19
Imposition de rapports sexuels pour notes	208	210	99,04
Punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles	206	210	98,09
Viol ou Tentative de viol	150	210	71,43
Exhibition du corps/nudité	200	210	95,24
Comportements de voyeurisme	120	210	57,14

Source : *Notre enquête, 2020.*

L'analyse des données de ce tableau 1 indique que dans cette étude réalisée au sein d'écoles primaires, de collèges et lycées de la ville d'Abidjan, les enfants scolarisés déclarent avoir subi divers types de harcèlement sexuel et de violence sexuelle à l'école, parmi lesquels des remarques déplacées ou à connotation sexuelle (98,57%), des attouchements non consentis (94,76%), des viols ou tentatives de viol (71,43%), des rapports sexuels imposés ou non désirés (99,04%), l'imposition d'images pornographiques (76,19%), des punitions permanentes pour refus d'avances sexuelles (98,09%), l'exhibitionnisme de corps ou la nudité (95,24%) et des attitudes de voyeurisme (57,14%). Au regard de ces données concernant les actes de violence sexuelle à l'école, les attouchements, les remarques déplacées ou à connotation sexuelle, l'imposition de rapports sexuels pour notes, les punitions pour refus

d'avances sexuelles, l'exhibition du corps ou la nudité et l'imposition d'images pornographiques sont les plus cités par les personnes enquêtées. A ce propos, une enquêtée faisant allusion à l'imposition d'images pornographiques, indique que : *« l'accès sans précédent aux technologies de l'information et de la communication a généré de nouvelles formes d'intimidation, de cyber-harcèlement et de harcèlement sexuel »* (Mlle KD, 22 ans, élève en classe de Tle, Attécoubé).

C'est dire que non seulement les violences sexuelles sont persistantes en milieu scolaire ivoirien, mais surtout elles se raffinent avec l'avènement des nouveaux réseaux de communication. Cette forme de violence liée au genre en milieu scolaire (VLGMS) se produit au sein des établissements scolaires et sur le trajet école-domicile. Elle est de ce fait, le fruit de stéréotypes liés au genre, de pratiques discriminatoires et de relations d'inégalité entre les sexes. Il s'agit de menaces explicites, d'actes de violence physique ou verbale ou encore de brutalités sexistes, de harcèlement sexuel, d'attouchements non consentis, de coercition et d'agression sexuelles et de viol.

Les enseignants sont aussi reconnus comme auteurs de violences sexuelles ou de harcèlement sexuel (imposition de rapports sexuels pour notes, punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles), avec une moyenne de 39 % des directeurs d'école et chefs d'établissement qui affirment que le harcèlement sexuel entre enseignant et élève est constaté dans leur école. A ce propos, un directeur d'école confie ceci :

« Les violences sexuelles nuisent à la vie des écoliers en Côte d'Ivoire. L'institutrice peut envoyer une fille pour déposer ses cahiers dans le bureau et il la suit pour lui proposer des rapports sexuels, et parce qu'elle a peur de répondre non, elle dit qu'elle répondra le lendemain. Elle cesse ensuite d'aller à l'école parce qu'elle a peur... Les filles ont peur de raconter à leurs parents parce qu'elles se sentent intimidées quand on leur a fait des propositions, alors elles préfèrent rester chez elles... Si la fille vient à l'école, l'institutrice peut se mettre en colère et la menacer d'échouer...et si elle accepte elle risque de tomber enceinte et de décrocher » (M. BF, 48 ans, Abobo, marié et père de 4 enfants).

Cette proportion est très variable selon les écoles ou les établissements scolaires et leur environnement immédiat : d'environ trois-quarts dans les écoles à effectif pléthorique, à plus d'un cinquième dans les écoles à effectif réduit.

Par ailleurs, les entretiens avec différents acteurs de l'école ont révélé que les enseignants de 42 écoles sur 50 déclarent connaître un collègue dans leur école ayant déjà fait des avances sexuelles à une élève; tandis que les enseignants de 33 écoles sur 50 signalent qu'un collègue de leur école a déjà mis une élève enceinte. C'est ce à quoi fait allusion cet enseignant répondant qui s'exprime en ces termes : *« malgré leur jeune âge, la majorité des filles à l'école ont déjà subi une, voire plusieurs formes de harcèlement sexuel à l'école pendant leur cursus scolaire »* (Mme Y, 43 ans, Professeur de Français, Cocody-Angré, mariée et mère de 3 enfants).

Ainsi, le sexe transactionnel, qui désigne le fait d'avoir une relation sexuelle en échange d'argent ou de cadeaux, montre bien la relation asymétrique entre des enseignants qui marchandent des bonnes notes contre des faveurs sexuelles et des élèves qui souhaitent terminer leurs études. Les élèves et les adultes dans les établissements scolaires reconnaissent

que c'est une pratique courante. Elle est connue sous le nom de MST (Moyenne Sexuellement Transmissible).

Malheureusement, la violence sexuelle contre les garçons en milieu scolaire est un sujet très sensible, qui est négligé par la recherche.

2-2. Les facteurs de risque associés à la violence sexuelle en milieu scolaire

Même si la violence sexuelle à l'école peut concerner tout le monde, il est important de savoir que certains facteurs augmentent les risques. Parmi ces facteurs, nous en avons retenu quatre: le sexe, l'âge, le milieu scolaire ou l'école fréquentée et le milieu de résidence.

2-2-1. Le sexe

Les garçons comme les filles sont victimes de violences sexuelles en milieu scolaire, mais l'ampleur et les formes diffèrent. Les éléments de preuves démontrent que les filles risquent le plus d'être victimes de violences, de harcèlement et d'exploitation sexuels, tandis que les garçons risquent davantage de subir des actes de coercition sexuelle fréquents et sévères tels que l'exhibition de corps ou de nudité, l'imposition d'images pornographiques comme l'attestent les données du tableau 2 qui suit.

Tableau 2 : Répartition des actes de violences sexuelles subies à l'école selon le sexe des victimes au cours des 12 derniers mois.

Actes de violences sexuelles subies à l'école	Sexe des victimes		
	Masculin	Féminin	Ensemble
	%	%	%
Remarques déplacées ou à connotation sexuelle	32,85	65,72	49,30
Attouchements non consentis	15,80	78,96	47,38
Imposition d'images pornographiques	30,48	45,71	38,10
Imposition de rapports sexuels pour notes	16,51	82,53	49,52
Punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles	16,35	81,74	49,05
Viol ou tentative de viol	11,90	59,53	35,72
Exhibition du corps/nudité	79,37	15,87	47,62
Comportements de voyeurisme	19,04	38,10	28,57
Ensemble	27,80	58,52	43,16

Source: Notre enquête, 2020.

Comme on peut le constater à partir des données de ce tableau 2, bien que cette fiche d'information se concentre sur la violence sexuelle contre les filles, les garçons sont également victimes de violences sexuelles. Le viol et d'autres formes de coercition sexuelle dirigés contre les garçons se produisent dans divers endroits, y compris dans les milieux scolaires.

Sur 100 élèves qui disent avoir été victimes de violences sexuelles à l'école, au moins 1 fois sur 3 ou 1 fois sur 6 (selon l'acte de violence sexuelle subie), la victime est un garçon et au moins 2 fois sur 3, la victime est une fille. La différence observée selon le sexe est significative au seuil de 5%. En effet, les filles sont beaucoup plus victimes d'attouchements

non consentis/caresses (78,96%) comparées aux garçons (15,80%) alors que les garçons sont plus victimes aux actes d'exhibition du corps ou de nudité (79,37%) que les filles (15,87%). Il convient donc de souligner ici les plaintes, non moins négligeables, des hommes (près de 79,37% d'entre eux contre moins de 16% de femmes) qui estiment être victimes de l'exhibition du corps et de la nudité: les femmes étant les principales auteures de ces actes. Par ailleurs, les données collectées nous permettent de relever, s'il en était encore besoin, des actes de violences sexuelles perpétrés principalement contre des filles ou des femmes: des punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles (81,74% de femmes victimes) et l'imposition de rapports sexuels pour l'obtention des notes (82,53% de femmes victimes) appelées communément « *notes sexuellement transmissibles* ». Ainsi, comme nous l'avons indiqué plus haut, ces actes sexistes sont le fait des enseignants dans près de trois cas sur quatre. Le viol ou les tentatives de viol restent encore modérés dans l'ensemble (35,72%), mais ont tout de même été perpétrés contre 59,53% de femmes et 11,90% d'hommes au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. Au total, 43,16 % des élèves enquêtés dont 27,80% de sexe masculin et 58,52% de sexe féminin, déclarent avoir subi des violences sexuelles à l'école au cours des 12 derniers mois. Au regard de ces données donc, les actes de violences sexuelles seraient fréquents chez les femmes qui en sont très souvent victimes, comparées aux hommes. Mais le sexe ne constitue pas le seul facteur de risque de la violence sexuelle en milieu scolaire, il y a également l'âge.

2-2-2. L'âge

La violence sexuelle à l'école touche surtout les enfants qui ont atteint l'âge de la puberté ou de l'adolescence, même si les filles sont plus exposées au risque que les garçons. Certaines formes de violences sexuelles qui se produisent dans les écoles telles que l'exploitation sexuelle, la pédophilie, la sodomie sont également liées à un jeune âge (l'enfance). Elles résultent ou non de la traite des filles ou des enfants en général. Ainsi, les violences sexuelles sont aussi fréquentes au primaire (7-15 ans), malgré le jeune âge des garçons et des filles. De multiples cas d'abus sexuels sur des fillettes du cours élémentaire (CE) au cours moyen (CM), sans poursuites judiciaires, ont été cités dans les écoles où nous avons investigué et interpellent toute la communauté. Les données du tableau 3 qui suit, rendent compte de cet état de fait.

Tableau 3 : Répartition des actes de violences sexuelles subies à l'école selon l'âge des victimes.

Actes de violences sexuelles subies à l'école	Groupes d'âges			
	10-14 ans	15-19 ans	20-24ans	Ensemble
	%	%	%	%
Remarques déplacées ou à connotation sexuelle	16,43	36,36	45,78	32,86
Attouchements non consentis	15,80	34,93	44,03	31,60
Imposition d'images pornographiques	12,70	28,09	35,40	25,40
Imposition de rapports sexuels pour notes	15,07	37,97	46,00	33,01
Punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles	16,35	37,60	44,14	32,70
Viol ou tentative de viol	11,90	27,37	32,16	23,81
Exhibition du corps/nudité	14,52	36,50	44,22	31,75
Comportements de voyeurisme	9,53	21,91	25,70	19,05
Ensemble	14,04	32,60	39,68	28,80

Source: Notre enquête, 2020

L'analyse des données du tableau 3 indique que dès les âges de 10 à 14 ans déjà et même moins, les jeunes ivoiriens sans distinction de sexes (garçons et filles) sont victimes de violences sexuelles à l'école (14,04%). En réalité, les agressions sexuelles à l'égard des enfants dans le milieu scolaire, dès leur plus jeune âge, sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne le pense. L'âge où sont subies les premières agressions sexuelles est variable, mais peut être très précoce (avant 2 ans). Selon les entretiens individualisés réalisés au cours de notre enquête, entre 8 et 10 élèves sur 100 interrogés disent avoir été victimes d'agressions sexuelles à l'école pendant leur enfance. Ainsi, en réponse à une question relative à l'âge au moment de l'agression sexuelle, dans toutes les générations ou groupes d'âges, les élèves indiquent des premiers rapports forcés ou tentatives qui se produisent majoritairement avant 18 ans. Ces actes de violence sont davantage observés au sein du groupe d'âges 20-24 ans où ils atteignent leur pic (39,68%). En effet, le groupe d'âges 20-24 est celui de la plus grande vulnérabilité à l'égard des violences sexuelles à l'école. Ce groupe d'âges correspond en général à la phase terminale de l'adolescence aussi bien chez les filles que chez les garçons et rime avec la maturité de la fonction sexuelle. Les filles scolarisées de cette tranche d'âges, mûres physiquement et sexuellement, sont souvent la convoitise des enseignants, des élèves garçons et autres adultes au sein et autour des écoles. Cette situation augmente naturellement le risque que se produisent des violences sexuelles dans l'enceinte, aux alentours et sur le chemin école-domicile. En clair, bien que les violences sexuelles à l'école concernent tous les groupes d'âges, le groupe d'âges 20-24 ans demeure la frange la plus touchée. Comme autre facteur de risque des violences sexuelles à l'école, on note aussi le milieu scolaire lui-même.

2-2-3. Le milieu scolaire

Si les institutions éducatives sont reconnues comme des lieux d'apprentissage, de développement et d'autonomisation, les écoles primaires et secondaires sont trop souvent des espaces de discrimination et de violence sexuelle entre élèves, mais aussi entre enseignants et élèves comme le montrent les données du tableau 4 ci-contre.

Tableau 4 : Répartition des actes de violences sexuelles à l'école selon le milieu scolaire.

Actes de violences sexuelles subies à l'école	Milieu scolaire		
	Primaire	Secondaire	Ensemble
	%	%	%
Remarques déplacées ou à connotation sexuelle	71,81	68,42	70,11
Attouchements non consentis	78,43	75,91	77,17
Imposition d'images pornographiques	65,85	81,32	73,60
Imposition de rapports sexuels pour notes	71,98	96,67	84,32
Punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles	67,51	89,64	78,58
Viol ou tentative de viol	22,60	12,80	17,70
Exhibition du corps/nudité	76,70	86,46	81,58
Comportements de voyeurisme	68,32	74,82	71,57
Ensemble	65,40	73,30	69,35

Source: Notre enquête, 2020

L'analyse des données de ce tableau 4 révèle que les violences sexuelles sont présentes partout dans le milieu scolaire, aussi bien au primaire qu'au secondaire, dans le public comme dans le privé, en milieu rural comme en milieu urbain. En effet, ces données enseignent que

12,80 % des élèves du secondaire et 22,60% du primaire affirment qu'il y a des tentatives de viol contre leurs camarades filles. Par ailleurs, au niveau du secondaire 73,30 % des élèves déclarent que les filles sont courtisées par les professeurs hommes, les élèves garçons et les autres personnels de l'école qui procèdent par séduction sexuelle ou par envoi de SMS. Les élèves du primaire quant à eux déclarent à 65,40 % l'existence de violences sexuelles dans leur établissement et 47,70 % du personnel scolaire du primaire indiquent cette même existence contre 50,50 % du secondaire. Ainsi, globalement, les élèves du secondaire rapportent dans une proportion plus élevée, l'existence de violences sexuelles de la part d'adultes de l'école (environ 73,30% de l'ensemble des actes de ce type rapportés par les élèves du secondaire contre 65,40 % pour les élèves du primaire). Les milieux scolaires du secondaire sont donc les lieux où se manifestent le plus les actes de violences sexuelles. Cependant, il importe de relever que la nature des actes de violences sexuelles varie selon le milieu scolaire. En effet, alors qu'au niveau du primaire les actes tels que les remarques déplacées ou à connotation sexuelle, les attouchements non consentis, le viol ou tentative de viol sont les plus récurrents, au niveau du secondaire ce sont les actes tels que l'imposition d'images pornographiques, l'imposition des rapports sexuels pour notes, les punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles, l'exhibitionnisme et le voyeurisme qui sont les plus rapportés.

2-2-4. Le milieu de résidence

Parmi les facteurs sociaux considérés comme responsables de la violence sexuelle à l'école, le milieu où résident les élèves est tout aussi déterminant. Ce milieu se résume ici aux conditions socio-économiques de vie (favorables ou défavorables) des enfants scolarisés comme indiqué dans le tableau 5 qui suit.

Tableau 5 : Répartition des actes de violences sexuelles subies à l'école selon le milieu de résidence des victimes.

Actes de violences sexuelles subies à l'école	Milieu de résidence		
	Favorisé	Défavorisé	Ensemble
	%	%	%
Remarques déplacées ou à connotation sexuelle	35,40	56,10	45,75
Attouchements non consentis	32,50	50,80	41,65
Imposition d'images pornographiques	22,80	40,00	31,40
Imposition de rapports sexuels pour notes	18,00	27,50	22,75
Punitions permanentes pour avoir refusé des avances sexuelles	16,60	29,40	23,00
Viol ou tentative de viol	8,40	12,30	10,35
Exhibition du corps/ nudité	7,60	11,90	9,75
Comportements de voyeurisme	2,70	6,40	4,55
Ensemble	18,00	29,30	23,65

Source: Notre enquête, 2020

Les données du tableau 5 révèlent que le milieu de résidence défavorisé est en proie à plus d'actes de violences sexuelles à l'école (29,30%) comparé au milieu favorisé où les élèves en sont victimes à 18,00%. Ainsi, bien que le lien entre la violence sexuelle à l'école dans l'enfance et le statut socio-économique de la famille ou du quartier et l'ethnicité serait moins clair ou du moins plus faible, il n'en demeure pas moins que les enfants agressés sexuellement vivant dans des contextes de pauvreté ou défavorisés d'un point de vue économique et social sont surreprésentés parmi les victimes d'agression sexuelle. Par exemple, l'incidence du

harcèlement sexuel est supérieure dans les établissements des communautés les plus pauvres, par rapport à ceux desservant les plus favorisées. Ce qui laisse présager de l'influence du statut socio-économique sur la victimisation sexuelle des enfants scolarisés. C'est cette situation qui fait dire par certains répondants que : « *la pauvreté chronique et l'instabilité des conditions de vie augmentent la vulnérabilité des filles à la violence et à l'exploitation sexuelles en milieu scolaire* (M.F, Educateur, 40 ans, marié et père de 2 enfants, Adjamé). En effet, selon les témoignages des élèves eux-mêmes, certaines filles qui ne peuvent payer leurs frais de scolarité, sont contraintes à des rapports sexuels avec leur enseignant de sexe masculin.

Par ailleurs, à l'instar des facteurs associés à un plus grand risque de perpétration des violences sexuelles à l'école, le fait de faire partie d'une communauté dans laquelle celles-ci sont davantage tolérées et peu sanctionnées par ses membres s'avère un facteur de risque de victimisation sexuelle à l'école. C'est ce que relève ce chef d'établissement témoin d'une situation d'agression sexuelle entre élèves dans son école qui déclare ceci :

«...mais il est reconnu que l'hyper sexualisation des jeunes dans une société, les normes sociales favorisant l'inégalité des genres et les agressions sexuelles, ainsi que de faibles sanctions légales relatives aux agressions sexuelles sont des conditions favorables à la victimisation sexuelle des enfants» (M.Y, 53 ans, Proviseur, marié et père de 4 enfants, Attécoubé).

Dans cette perspective, on peut penser que les rapports forcés à l'école sont davantage liés aux univers de socialisation (famille, école, groupes de pairs, quartier, etc) caractérisés par une certaine pauvreté sociale qui peut augmenter la vulnérabilité des élèves aux violences sexuelles.

2-3. Conséquences des violences sexuelles à l'école sur les résultats scolaires

Les conséquences des violences sexuelles sur les résultats scolaires sont de deux ordres principalement: éducatif et sanitaire.

2-3-1. Conséquences éducatives

Les violences sexuelles en milieu scolaire sont préjudiciables à l'éducation des enfants. Elles peuvent avoir un impact négatif sur la participation scolaire, les niveaux d'apprentissage et les taux d'achèvement des cycles d'enseignement, et elles opposent des obstacles à l'égalité des genres dans l'éducation et la société en général.

En effet, au niveau éducatif, la peur d'aller à l'école, les sanctions subies par les filles refusant les avances d'un enseignant (mauvaises notes), le stress affectant la qualité du travail scolaire, l'échec scolaire, l'abandon de l'école, sont des conséquences avérées. A ce propos voici ce que dit un des acteurs clés de l'école :

« les conséquences néfastes sur la performance scolaire des victimes de ces abus sont multiples : les élèves perdent intérêt pour leurs études, éprouvent des difficultés à se concentrer, s'abstiennent de participer en classe, développent des troubles alimentaires, des tendances dépressives et parfois suicidaires... Afin de se soustraire à un environnement qui n'est ni sécuritaire ni propice à l'apprentissage, les élèves

évitent de se promener seul(e)s sur le terrain de l'école ou sur le campus, de fréquenter les bibliothèques et les laboratoires informatiques le soir, s'absentent de leurs cours et vont même jusqu'à cesser complètement leurs études » (M.P., DRENET, Abidjan).

Ces propos résument et témoignent bien de l'ampleur des conséquences éducatives des violences sexuelles en milieu scolaire.

Par ailleurs, les enfants qui ont subi des violences ou des brimades sexistes peuvent souffrir souvent d'une faible estime de soi et de dépression, ce qui peut les conduire à l'automutilation et à la prise de risques, et avoir pour résultats des performances scolaires médiocres et un désengagement par rapport à l'école. La violence sexuelle à l'école affecte l'apprentissage des filles comme des garçons. Des entretiens réalisés auprès de focus groups d'élèves révèlent que le harcèlement sexuel par exemple, affecte chez les garçons et les filles, la capacité de maîtrise des compétences de base en numératie. Ce que relève cette jeune fille membre du conseil scolaire des délégués d'élèves de son école (CSDE) qui avoue ceci : « *Les conséquences sur la vie scolaire sont nombreuses : retards fréquents, absences répétées, manque de confiance en soi, défaut de motivation, perte de mémoire, difficultés de concentration* » (Mlle A., 17 ans, élève en classe de 1^{ère}, Yopougon-Niangon).

Au niveau des jeunes filles notamment, l'impact des violences sexuelles à l'école est réel et dévastateur pour leur fréquentation scolaire, tant il est vrai qu'elles constituent la catégorie la plus touchée et la plus affectée par ce type d'actes. Les conséquences et les impacts de ces violences de genre sur la scolarisation des filles, bien que difficilement chiffrables, sont multiples.

En effet, la violence sexuelle est une forme de violence genrée extrêmement destructrice qui contribue à la faible performance et au décrochage scolaire des filles. Beaucoup de filles quittent ainsi momentanément l'école ou l'abandonnent par peur que leurs agresseurs continuent d'abuser d'elles. De nombreuses études soulignent que la crainte de la violence sexuelle dans les écoles est l'une des principales causes de la sous-performance et du décrochage scolaire des filles. Cela se traduit également par un plus faible niveau de scolarisation, notamment dans le secondaire où les actes de violences sexuelles sont le plus récurrents. Celles qui restent dans le système scolaire ont souvent des problèmes de concentration et des troubles de l'apprentissage. Il convient d'observer que ces impacts s'ajoutent à des discriminations déjà présentes qui handicapent les jeunes filles dans leur accès à l'école primaire et secondaire, relatives au statut des filles et aux stéréotypes sexués, aux problèmes de sécurité, au travail des enfants ou au mariage forcé.

De plus, les violences d'enseignants envers les élèves ont des conséquences directes sur l'environnement scolaire et sur le comportement des élèves garçons envers les élèves filles, car elles véhiculent le préjugé que la réussite scolaire dépend de faveurs sexuelles. Les violences de genre constituent ainsi un obstacle majeur à l'accès des filles et des jeunes femmes à l'éducation et à leur capacité d'en tirer profit. C'est un puissant facteur qui décourage les parents de scolariser leurs filles, encourage les filles à éviter l'école et fait baisser leurs résultats scolaires. En réalité, comme l'indique cette élève : « *les filles, en particulier, risquent souvent d'être retirées de l'école en raison des inquiétudes des parents quant à leur sécurité* » (Mlle HB, 20 ans, présidente du club santé, Attécoubé).

2-3-2. Conséquences sanitaires

Les violences sexuelles peuvent avoir aussi de graves effets néfastes sur la santé et le bien-être des enfants et sur leur aptitude à apprendre autant qu'ils le pourraient. Les viols par exemple, entraînent des traumatismes psychologiques, une exposition aux maladies sexuellement transmissibles y compris le VIH/SIDA et des grossesses non désirées qui conduisent à des exclusions quasiment systématiques.

Les conséquences des violences genrées en milieu scolaire (VGMS) sur la santé physique et psychologique des enfants sont le plus souvent accompagnées d'échecs voire d'abandons scolaires, de perpétuation des comportements violents autour de soi et envers la future génération, impactant à moyen terme les familles et les communautés dans leur développement local et économique. Cette idée se traduit dans les affirmations d'un des répondants qui s'exprime en ces termes :

« Les violences sexuelles peuvent avoir des conséquences pour la santé, y compris des problèmes de santé mentale, de grossesse et de MST telles que le VIH, qui toutes ont un effet négatif sur les progrès éducatifs et le bien-être. Les brimades sexistes peuvent affecter la santé des enfants et accroître l'absentéisme à l'école, comme le montrent certaines expériences vécues par les élèves. Elles peuvent aussi réduire les acquis scolaires des garçons comme des filles, même si les filles restent particulièrement les plus touchées » (M. ZI, 19 ans, élève en classe de Tle, Port-Bouët).

Ces faits montrent que les victimes de violence sexuelle à l'école, qu'elles soient de sexe féminin ou masculin, peuvent connaître des conséquences similaires à divers niveaux : santé mentale, comportement et vie sociale. Toutefois, ce sont les filles et les femmes qui portent la charge écrasante des traumatismes et des maladies résultant de la violence et de la coercition sexuelles, non seulement parce qu'elles constituent la grande majorité des victimes, mais aussi parce qu'elles sont sans défense face aux répercussions de cette violence sur la santé sexuelle et génésique : grossesses non désirées, avortements pratiqués dans de mauvaises conditions de sécurité et risque accru d'infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH au cours de rapports vaginaux. Il est cependant important de noter que les hommes sont également vulnérables au VIH en cas de viol.

Ainsi donc, au niveau sanitaire, les viols perpétrés contre les filles entraînent des traumatismes psychologiques importants ainsi que des grossesses non désirées, qui compromettent sérieusement leur formation, leur réussite et leur rétention scolaire. Elles courent, par ailleurs, le risque d'infections sexuellement transmissibles, notamment le VIH/sida qui handicape leur fréquentation scolaire. Ce qui fait dire par certains répondants que : *« si la majorité des filles en Côte d'Ivoire ne vont pas à l'école, élément clé de leur émancipation et du développement de leur pays, la violence de genre à l'école et ses corollaires sont une des causes principales de leur déscolarisation »* (M.DQ, 38 ans, parent d'élève, Marcory Résidentiel).

La violence sexuelle en milieu scolaire a de profondes répercussions sur le bien-être physique, émotionnel, mental et social de la victime. Selon un médecin du médico-scolaire :

« Elle a aussi un certain nombre de conséquences sur la santé des élèves qui engendrent des troubles gynécologiques : hémorragies vaginales, fibromes, douleurs

pelviennes chroniques, infections des voies urinaires, maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH/SIDA, grossesses précoces et non désirées, dépression, état de stress post-traumatique, pensées et comportements suicidaires. Il arrive aussi que les victimes se voient rejetées par leur famille, leurs amis et leur communauté » (Dr H., 46 ans, médecin du médico scolaire, Koumassi).

L'ensemble de tous ces problèmes de santé qui en général débutent chez les enfants alors qu'ils sont en plein cursus scolaire, contribuent largement aussi à exclure les jeunes scolarisés de l'école. Comme on peut le constater, les conséquences des violences sexuelles à l'école, qu'elles soient de nature éducative ou sanitaire, ont un impact négatif sur les résultats scolaires, car elles induisent la médiocrité qui conduit à l'échec scolaire.

3. Discussion

A partir des données de cette étude, le phénomène des violences sexuelles à l'école est une réalité en Côte d'Ivoire. Il se présente sous plusieurs formes : des plus douces (caresses, attouchements non consentis), aux plus brutales (viols ou tentatives de viol, punitions permanentes ou sanctions pour avoir refusé des avances sexuelles).

En effet, l'école ivoirienne est devenue aujourd'hui un bastion de violences sexuelles entre les apprenants eux-mêmes, et entre les enseignants et les apprenants. Parmi les actes de violences les plus récurrents en milieu scolaire ivoirien, ceux qui sont liés au genre revêtent des formes diverses: viols, sévices sexuels, harcèlement sexuel, stéréotypes sexistes, utilisation d'un langage humiliant envers les filles, assignation des filles à des tâches de nature domestique à l'école, mais également des relations sexuelles économiquement forcées ou transactionnelles qui s'apparentent très souvent au phénomène d'exploitation sexuelle des enfants.

Par ailleurs, dans certains pays d'Afrique subsaharienne et singulièrement en Côte d'Ivoire, les mariages forcés et les grossesses précoces sont également des actes de violences sexuelles qui contribuent largement à exclure les jeunes filles de l'école durant leur carrière scolaire.

Dans cette perspective, nous rejoignons le Secrétaire Général des Nations Unies (Pinheiro, 2006) qui, dans le Rapport mondial de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants, a identifié la violence sexuelle contre les enfants, y compris en milieu scolaire, comme un phénomène mondial. En effet, la violence sexuelle à l'école est un sujet de préoccupation mondiale, mais le manque de données comparables limite notre connaissance de l'ampleur du problème et l'élaboration de solutions politiques efficaces et de programmes de prévention.

Nos constats corroborent également ceux des auteurs tels que Fortin (2000) et Blaya (2006) qui font remarquer que le quotidien de nombre d'enfants scolarisés reste en permanence rythmé par l'intensité et la diversité des actes de violences sexuelles.

De plus, les relations de violences sexuelles mettent également en jeu des relations de pouvoir. En réalité, les violences tenant au genre à l'école s'articulent avec deux dimensions : une dimension « d'abus d'autorité » qui concerne la violence d'enseignants envers les élèves et une dimension de genre qui concerne la violence masculine envers les élèves filles, voire les enseignantes. Dans le premier cas, alors que les enseignants ont un rôle clé à jouer dans la lutte contre les violences genrées en milieu scolaire (VGMS), certains sont aussi des auteurs de la violence et de l'exploitation sexuelles, agissant souvent en toute impunité. Dans le second cas, les élèves garçons par exemple peuvent profiter de leur position de pouvoir à l'école pour commettre des actes de violences sexuelles sur les élèves filles. En tout état de

cause, l'émergence d'un tel phénomène social traduit à la fois la dégradation de l'environnement scolaire en Côte d'Ivoire, mais également celle des indicateurs de qualité en milieu scolaire, si l'on considère que l'enfant qui fréquente une école a droit à un environnement favorable aux apprentissages. C'est pourquoi, nous convenons avec Lanoue, Azoh et Tchombé (2009) que la persistance de ces multiples formes de violences interpersonnelles traduit l'échec de l'école à développer une véritable culture de la paix.

Cette étude a aussi mis en évidence les principaux facteurs de risque des violences sexuelles en milieu scolaire ivoirien. En effet, bien qu'à priori toutes les catégories à l'école soient concernées, les données de la présente étude révèlent que le sexe, l'âge, le milieu scolaire ou l'école fréquentée et le milieu de résidence sont des facteurs qui augmentent les risques de violences sexuelles à l'école. En clair, les inégalités entre les genres et les normes sociales sous-tendent les violences sexuelles à l'école.

La violence sexuelle à l'école reflète les normes sociales sous-jacentes concernant l'autorité et les rôles attendus des deux sexes. Les attentes sociétales peuvent normaliser des aspects négatifs des comportements masculins et féminins. Les conceptions dominantes concernant la masculinité peuvent admettre que les garçons se livrent à des expressions d'agressivité, de violence, de pouvoir sexuel et d'homophobie. A l'inverse, les attentes des filles peuvent inclure la déférence vis-à-vis des hommes et des garçons, une attitude soumise et passive. Par exemple, assister à ou subir la violence chez soi enseigne aux enfants que la violence est « normale » et accroît le risque qu'ils infligent des brimades ou des violences sexuelles dans leur propre vie. Les normes de genre prescrivent souvent que les garçons règlent leurs différends par la violence physique et certains peuvent faire subir à des élèves filles les violences de genre observées dans leur propre famille ou communauté. Les écoles ne sont pas socialement isolées de leur communauté. Les inégalités entre les genres et la violence à la maison, dans la communauté ou montrée dans le cyberspace, ont un impact sur les enfants et peuvent être reproduites ou intensifiées à l'école. L'école est un espace critique pour l'apprentissage, y compris de la compréhension par les enfants des rôles sexospécifiques. Sur ce point, nous rejoignons les auteurs (Debarbieux (1999); Bourdieu (2002); Ndour (2006)) qui soutiennent qu'une discrimination incontrôlée entre les sexes et les déséquilibres des pouvoirs à l'école encouragent des attitudes et des pratiques qui assujettissent les enfants, confirment les normes de genre inégales et autorisent la tolérance et la continuation des violences de genre. Les rapports de nombre d'études reconnaissent que dans les sociétés où les femmes ont un statut inférieur et où des pratiques comme l'infanticide, l'excision et les crimes d'honneur existent, les filles risquent plus de souffrir de violences sexuelles à l'école. Dans les contextes sociaux où les normes sociales favorisent l'inégalité entre les genres, où les communautés ne punissent pas les auteurs, notamment les hommes qui pratiquent la violence physique ou sexuelle contre les femmes, et où la violence contre les femmes est considérée comme normale ou justifiée, on peut y retrouver plus de victimes et le risque de récurrence de la part des auteurs est fréquent, notamment pour les viols, les attouchements, les violences physiques et économiques. Dans le cadre de cette étude, les données indiquent que même si les garçons sont également touchés par les violences sexuelles, les jeunes filles sont nombreuses à déclarer des cas d'abus sexuel, tels que la charge de la corvée d'eau pour la classe, l'accomplissement de tâches domestiques chez l'enseignant, le harcèlement sexuel et le viol. En d'autres termes, même si garçons et filles peuvent être victimes de violences sexuelles à l'école, les filles courent souvent un plus grand risque d'être victimes de harcèlement sexuel et le viol, tandis que les garçons sont plus souvent exposés aux châtiments corporels et aux actes d'exhibition de corps ou la nudité. A partir de ces données, l'article montre que les violences basées sur le genre (VBG) en milieu scolaire sont à la fois révélatrices de la

subordination des filles dans la société et donc de la reproduction de ces stéréotypes en milieu scolaire, mais également que la vulnérabilité des élèves est l'expression de la perpétuation des inégalités sociales en milieu scolaire, c'est-à-dire qu'on peut y lire un des principes organisateurs des hiérarchies à l'école. Ainsi, contrairement aux autres types d'actes, les violences sexuelles mettent en relief les inégalités sociales fondées sur les différences biologiques. En effet, les filles subissent davantage d'atteintes sexuelles de leurs camarades garçons ou de leurs enseignants.

On remarque par exemple que les corvées et les travaux domestiques peuvent être affectés différemment aux filles et garçons, en termes de fréquence, de difficulté et de prestige. Les filles sont souvent cantonnées à des tâches plus pénibles, comme le nettoyage des sols. Ces tâches peuvent être attribuées à titre de sanctions, et pour répondre aux besoins personnels des enseignants ou du personnel scolaire. Ces charges de travail inégales sont nocives, perpétuent des représentations sexuées inéquitables et peuvent s'expliquer par les catégorisations fondées sur l'âge et le genre. Les corvées assignées aux enfants dans l'école ou dans les domiciles des enseignants peuvent revêtir le caractère d'une exploitation quand cela est fait contre leur gré. Les filles sont particulièrement exposées aux corvées dans et autour des écoles. Cette forte prévalence de la pratique des corvées obligatoires rend les filles plus vulnérables aux autres formes de violence et réduit le temps qu'elles peuvent consacrer à l'apprentissage, au repos ou aux loisirs. C'est pourquoi nous convenons avec Bourdieu (2002, op.cit.) que l'inégalité des normes sexospécifiques et des relations de pouvoir sont donc le principal moteur de cette violence, qui se manifeste par des brimades et des abus liés au genre, des châtiments corporels, un harcèlement sexuel et verbal, des attouchements non consentis et d'autres formes d'agressions sexuelles.

Par ailleurs, les enseignants et le personnel scolaire qui sont supposés être des partenaires importants pour traiter le problème de la violence liée au genre en milieu scolaire (VLGMS), peuvent aussi en être des auteurs agissant dans certains cas, en toute impunité. Dans cette perspective nous convenons avec Parkes (2015) qu'une législation peu appliquée, des lois mal appliquées, des politiques inadéquates de protection des enfants et des mécanismes de signalement faibles ou inexistantes accroissent la vulnérabilité des enfants aux violences genrées en milieu scolaire (VGMS), permettant souvent aux coupables d'agir dans l'impunité. On note également que l'environnement social est caractérisé par une vulnérabilité des victimes à cause de la corruption qui se pratique dans les institutions judiciaires. Pour cet auteur, si la prise en considération des VGMS est une tendance positive, elle a rarement été traduite par des politiques efficaces démontrant une diminution de la prévalence. Nos résultats concordent également avec les constats de Madame Babb (UNESCO, 2017) qui explique aux participants que bien que le thème de la violence basée sur le genre en milieu scolaire (VBGMS) ait pris de l'importance ces dernières années, les données montrent que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir des cadres politiques et réglementaires qui favorisent des espaces d'apprentissage sûrs et inclusifs ainsi qu'une approche de tolérance zéro face à la violence sexuelle à l'école.

La pauvreté économique et financière du milieu de résidence des élèves a été identifiée dans cette étude comme un facteur de vulnérabilité à la violence sexuelle à l'école. Les femmes et filles qui y sont confrontées, risquent donc plus d'être victimes de violences sexuelles. De plus, ce qui les rend particulièrement vulnérables, c'est qu'elles sont parfois contraintes d'exercer des métiers où le risque de violences sexuelles est assez élevé, comme la prostitution par exemple. Il importe aussi de relever que le fait qu'une personne dépende financièrement d'une autre peut être un facteur de risque. En effet, cette situation de

dépendance financière et/ou de vulnérabilité expose généralement à l'exploitation sexuelle. L'exploitation sexuelle se réfère à tout abus de la vulnérabilité, de la position d'autorité ou de la confiance à des fins sexuelles, avec une rémunération en espèces ou en nature accordée à l'enfant ou à une tierce personne, ou des avantages sociaux et politiques résultant de cet abus. Elle se rapporte essentiellement à des relations transactionnelles telles que les bonnes appréciations ou les bonnes notes attribuées en échange d'actes sexuels, ou des relations sexuelles en vue du paiement des frais de scolarité ou des fournitures. Les filles démunies risquent de s'engager dans des relations sexuelles transactionnelles avec leurs enseignants, le personnel de l'établissement ou d'autres adultes afin de financer leurs études ou leur famille. Les faveurs sexuelles accordées par les élèves apparaissent comme une forme de compensation de la faiblesse du pouvoir économique des enseignants et des autres membres du personnel scolaire.

Par ailleurs, l'imaginaire collectif qui considère la femme comme être inférieur à l'homme constitue un atout à la persistance des violences sexuelles envers les femmes. L'intériorisation par la femme elle-même de son infériorité par rapport à l'homme renforce cette situation d'autant plus qu'elles sont très souvent dotées de faibles capitaux financiers (revenus et occupations principales) et culturels (connaissances de leurs droits, niveau d'instruction, alphabétisation). Nous partageons donc le point de vue de Ndour (2006) qui affirme que dans l'ensemble, la dépendance économique, sociale et décisionnelle des femmes vis-à-vis des hommes peut permettre de comprendre leur exposition à certaines violences notamment dans les sphères privées (famille et couple) comme dans les sphères publiques (milieu de travail, espace public, milieu scolaire).

Après avoir identifié les actes de violences sexuelles les plus récurrents en milieu scolaire ivoirien et les facteurs de risques qui leur sont associés, cette étude a également mis en évidence leurs conséquences sur les résultats scolaires. Celles-ci peuvent être regroupées en deux catégories selon leur nature : les conséquences éducatives et les conséquences sanitaires. Appelées encore conséquences cognitives et/ou scolaires, les conséquences des violences sexuelles au plan éducatifs ont multiples et diversifiées : déficience des habiletés verbales, intellectuelles ou motrices ; problèmes d'apprentissage ; difficultés d'attention et/ou de concentration ; devoirs non réalisés ; retard sans motif ou absence scolaire ; mauvais résultats scolaires ; abandon scolaire ; etc.

Ces données montrent que la violence basée sur le genre en milieu scolaire est un obstacle majeur au droit à l'éducation. Elles révèlent que les violences sexuelles à l'école constituent une des pires manifestations de la discrimination fondée sur le genre et elles portent atteinte à un large éventail de droits de l'enfant.

En effet, l'éducation est cruciale pour autonomiser et transformer la vie des jeunes, en particulier des filles, mais la large diffusion des violences de genre à l'intérieur et autour des écoles compromet gravement la réalisation d'une éducation de qualité, inclusive et équitable pour tous les enfants. Pourtant, une décennie plus tard, nous ne connaissons toujours pas l'ampleur et l'impact total des violences de genre à l'école.

La présente étude montre l'intérêt d'engager une réflexion de fond sur la prévention des violences sexuelles en milieu scolaire, compte tenu de leur variété et de la diversité des expériences féminines et masculines mais également parce que l'égalité entre les sexes dans le domaine éducatif est une condition indispensable pour parvenir à l'universalisation de l'éducation primaire. De ce point de vue, nous convenons avec Ndour (2006, op.cit.) que les

violences liées au genre constituent un des freins à l'accès et au maintien des filles à l'école et engendrent, plus largement, des répercussions aux plans éducatif, sanitaire et social. En réalité, de type sexuel, psychologique et physique, les violences genrées en milieu scolaire revêtent des formes aussi spécifiques que diverses et interviennent dans et autour de l'école, tant de la part des personnels enseignants, d'autres personnels des écoles ou d'adultes autour de l'école que des élèves masculins. Elles ont une influence directe sur la scolarisation des filles, provoquent souvent leur retrait de l'école, après des faits avérés de violences de genre ou par simple anticipation, les parents craignant des violences de genre préjudiciables à leurs filles. L'importance des violences de genre apparaît dès lors comme un des obstacles majeurs à la scolarisation des filles. Ces violences de genre restent moins renseignées que les phénomènes de violence en général, et une sorte de « banalisation » semble même les accompagner. Paradoxalement, parallèlement à cette banalisation du phénomène, les violences sexuelles en milieu scolaire restent fréquemment un sujet « tabou », ce qui rend difficile leur identification, leur reconnaissance, leur prise en charge et leur pénalisation. Ainsi, la violence sexuelle est une forme très destructrice de violences genrées en milieu scolaire (VGMS) dans ses diverses manifestations : harcèlement verbal et psychologique, agression sexuelle, viol, coercition, exploitation et discrimination sexuelles dans les écoles et autour des écoles. Et comme l'indique Debarbieux (1999), un peu partout dans le monde les révélations se sont accrues de manière significative dans divers pays, car les élèves vivent des situations dramatiques qui peuvent avoir des incidences sur les trajectoires scolaires.

Compte tenu de tous les enjeux qui sous-tendent ces atteintes à la dignité des acteurs de la communauté éducative, mais aussi de l'inversion de la fonction socialisatrice de l'école vers un risque de dérive sociale, la question des violences basées sur le genre émerge de plus en plus comme un champ privilégié de la sociologie de l'école. Il faut préciser à toute fin utile que la sociologie de l'éducation s'est développée autour d'un certain nombre de problématiques telles que la question des inégalités scolaires, la sociologie des fonctions sociales de l'éducation, l'étude de la demande scolaire, etc.

Les conséquences des violences sexuelles sur les résultats scolaires ne sont pas que éducatives, elles sont parfois sanitaires, c'est-à-dire indirectes. En effet, d'après les éléments d'information disponibles, les abus sexuels (violence sexuelle perpétrée en tirant avantage d'une situation de supériorité) et l'exploitation sexuelle (abus sexuels générant des profits économiques, sociaux ou politiques), appelée également sexe transactionnel, sont des formes très courantes de violence qui sévissent à l'intérieur et autour des établissements scolaires de la région. Ces violences sexuelles retentissent aussi sur la santé physique, génésique et mentale des élèves. En effet, comme le relèvent les spécialistes de la santé que nous avons interrogés dans le cadre de cette étude, les victimes peuvent développer souvent des symptômes physiques de fatigue intense, de maux de tête, d'infections urinaires, de douleurs de dos. Sur la santé génésique, des cas de traumatismes gynécologiques, de grossesses non désirées, d'avortements non sécurisés, de troubles sexuels, d'infections sexuellement transmissibles (IST), notamment le VIH, de fistules traumatiques peuvent survenir parmi les élèves. En Côte d'Ivoire notamment, les cas de grossesses précoces et non désirées d'élèves filles du secondaire imputables à des professeurs sont courants, même si nous ne pouvons pas donner de statistiques fiables en la matière du fait justement de la nature même de ce comportement jugé par la société comme peu avouable. Dans la plupart des cas, ces situations sont vite réglées à « l'amiable » entre parents/adultes pour réduire au maximum au silence la victime. Sur la santé mentale, des cas de dépression, d'état de stress post-traumatique, d'angoisse, de troubles du sommeil, de plaintes somatiques, de comportement suicidaire, de trouble panique sur le comportement, de comportement à haut risque (par exemple, rapports

non protégés, première expérience sexuelle consentie précoce, multiples partenaires, alcoolisme et toxicomanie), de risque accru de commettre (pour les hommes) ou de subir (pour les femmes) des actes de violence sexuelle ultérieurs, sont également des risques pour les victimes de violences sexuelles à l'école. Sans oublier les conséquences mortelles : décès résultant d'un suicide, de complications de la grossesse, d'un avortement non sécurisé, du SIDA, d'un meurtre au cours d'un viol ou pour « l'honneur » et de l'infanticide d'un enfant né d'un viol. Des études montrent que les personnes qui ont subi des violences sexuelles développent, plus souvent que les autres, des maladies graves. L'ensemble de toutes ces maladies et les grossesses subies à la suite de coercition sexuelle et de viol, marquent effectivement la fin de leur éducation dans de nombreux pays. C'est pourquoi, nous convenons avec Gereš (2016) pour dire que la lutte contre les violences de genre dans les écoles et autour des écoles aidera à augmenter la fréquentation scolaire, à améliorer la qualité de l'éducation des enfants et celle des résultats d'apprentissage. Elle constitue donc une composante essentielle de la réalisation des cibles du projet Education Pour Tous.

Conclusion

Les violences de genre en milieu scolaire sont un phénomène effroyable qui sape les efforts visant à offrir une éducation de qualité et à réaliser l'éducation pour tous. Elles ont des conséquences sur l'assiduité, l'apprentissage et l'accomplissement de tous les apprenants, et elles ont des impacts négatifs plus larges sur les familles et les communautés. Les écoles sont le lieu où sont commises les violences genrées en milieu scolaire (VGMS), mais elles sont aussi le lieu où elles peuvent cesser. Elles doivent être des environnements d'apprentissage où les normes sociales et les inégalités entre les genres sont contestées et transformées, y compris les attitudes et les pratiques tolérant la violence sexuelle. On ne peut affronter les VGMS si elles ne sont pas mieux comprises. L'inaptitude à reconnaître les violences de genres en milieu scolaire et à y répondre, empêche la transformation des écoles en des espaces d'autonomisation des filles, des garçons et des enseignants. C'est pourquoi, la présente étude a voulu décrire les différentes formes de violences sexuelles en milieu scolaire ivoirien, les facteurs de risque qui leur sont associés, mais aussi leurs conséquences sur les résultats scolaires. Pour ce faire, des entretiens individualisés ont été réalisés auprès d'écoliers et d'élèves dont l'âge est compris entre 10 et 24 ans dans les établissements scolaires publics et privés du primaire et du secondaire dans la ville d'Abidjan (capitale économique de la Côte d'Ivoire).

A cet effet, nous avons eu recours à la méthode d'approche qualitative avec pour outil de collecte des données, un guide d'entretien. Par ailleurs, la méthode phénoménologique est notre modèle d'analyse et la théorie de la construction sociale dans le sens de Pierre Bourdieu a été mobilisée. Il en résulte que le phénomène des violences sexuelles est une réalité dans les milieux scolaires en Côte d'Ivoire. Il se manifeste sous diverses formes, des plus subtiles (caresses) aux plus brutales (viols et tentatives de viol). Ces formes de violences sexuelles à l'école sont en réalité profondément ancrées dans des relations d'inégalité entre les genres, des normes sociales de genre et des pratiques discriminatoires.

Les élèves masculins, les enseignants et les autres personnels de l'école et autres adultes autour de l'école sont les principaux auteurs de ces violences dont les élèves filles constituent la principale cible la plus affectée. En effet, celles-ci en paient un lourd tribut durant le restant de leur cursus scolaire, de leur vie d'adolescentes, de femmes et de mères, car les violences de genres en milieu scolaire sont un obstacle majeur à leur droit à l'éducation.

Malheureusement, les faits restent encore très peu dénoncés, encore moins réprimés, quand bien même tous les élèves et les adultes enquêtés et entendus lors des focus groupes reconnaissent tous l'existence de ces pratiques. La communauté internationale a confirmé en 2015, son engagement d'« assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Dans cette perspective, nous devons apprendre à créer des environnements d'apprentissage sûrs et à l'abri de la violence sexuelle, où les garçons et les filles ont les mêmes opportunités. Cet objectif louable ne sera atteint que si le genre est reconnu comme un facteur déterminant de la violence sexuelle à l'école, si des cadres de suivi solides sont adoptés et si un engagement authentique est pris en faveur de l'élimination des violences de genre en milieu scolaire.

Références

- [1] **Bajos Nathalie, Bozon Michel et al.**, 2008, « *Les violences sexuelles en France : quand la parole se libère* », Population et sociétés, mai 2008, n° 445.
- [2] **Blaya Cathérine et Borderie René**, 2006, *Violences et maltraitances en milieu scolaire*. Paris : Armand Colin.
- [3] **Bourdieu Pierre**, 2002, *La domination masculine*. Paris : Seuil. [http:// dx.doi.org/10.3406/arss.1990.2947](http://dx.doi.org/10.3406/arss.1990.2947), consulté le 24 Octobre 2010.
- [4] **Bozon Michel**, 2007, *Un nouveau regard sur genre et violences interpersonnelles : l'enquête ENVEFF*. In N. Chetcuti & M. Jaspard (dir.), *Violences envers les femmes. Trois pas en avant deux pas en arrière*, Paris : L'harmattan.
- [5] **Chemin Annick, Drouet Lydia, Geoffroy Jean-Jacques., Jezequel Marie-Thérèse, & Joly Annie**, 1995, *Violences sexuelles en famille*. Ramonville Saint Agne : Erès.
- [6] **Dagou Koménan Denis, Zamblé Théodore Goin Bi**, 2015, *Les violences sexuelles en milieu scolaire ivoirien : Une étude descriptive d'un échantillon représentatif de 2200 élèves*. Perspectives Psy, Vol. 54, n°3, juillet-septembre 2015, [https:// www.perspectives-psy.org › articles › ppsyp › abs › 2015/03](https://www.perspectives-psy.org/articles/ppsyp/abs/2015/03), consulté le 20 Septembre 2020.
- [7] **Debarbieux Éric**, 1999, *La violence en milieu scolaire*. Tome 1. Etat des lieux. Paris : éditions ESF.
- [8] **Fotinos Georges, Fortin Jacques**, 2000, *Une école sans violence ? De l'urgence à la maîtrise*. Paris : Hachette.
- [9] **Gauthier Arlette**, 2007, *Les violences contre les femmes dans les pays en développement*. In J. Freedman & J. Valluy, *Persécutions des femmes. Savoirs, mobilisations et protections*, Broissieux : Editions du Croquant.
- [10] **Gerès Natko**, 2016, *Men engage : combating violence against Women not a women's issue*. It's an issue of justice and human rights, promundo, US, 22 Juillet 2016.

- [11] **IASC**, 2005, *Lignes directrices pour les Interventions en cas de Violence Basée sur le Genre en situation de crise humanitaire : Se concentrer sur la Prévention et les Réponses à apporter aux Violences*.
http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content_subsiditfgendergbv, consulté le 10 Novembre 2020.
- [12] **Jaspard, Maryse**, 1997, *Sociologie des comportements sexuels*. Paris : La Découverte.
- [13] **Jaspard Maryse**, 2005, *Les violences contre les femmes*. Paris : La Découverte.
- [14] **Jean-Pierre Durif-Varembont**, al., 2016, *Les agressions sexuelles en milieu scolaire : approche clinique, philosophique et psychosociologique*, in *Penser les agressions sexuelles*.
- [15] **Janelle Babb**, 2017, *Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire, Orientation mondiale*, (de UNESCO, UN Women).
- [16] **Joseph Dougoudia Lompo**, 2005, *Violences et climat scolaire dans les écoles secondaires du Burkina Faso*, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, université de Bordeaux 2, 2005.
- [17] **Kate Joy Reynolds**, 2015, « *Violences à l'encontre des enfants* », in *nouveau document politique du Rapport mondial de suivi de l'UNESCO*, 15 Mai 2015.
- [18] **Lanoué Éric**, 2006, *Education, violences et conflits en Afrique subsaharienne*. In M. Pilon (éd.), *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu*, Paris : CEPED.
- [19] **Azoh François-Joseph, Lanoué Éric, & Tchombé Thérèse**, 2009, *Introduction : Education, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique*. Parcours d'une problématique. In F.-J. Azoh, E.
- [20] **Azoh François-Joseph, Lanoué Éric, & Tchombé Thérèse**, 2009, *Education, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*, Paris: Karthala.
- [21] **Mbassa Menick Daniel**, 2002, *Les abus sexuels en milieu scolaire au Cameroun: résultats d'une recherche-action à Yaoundé*, Médecine tropicale, no 62-1.
- [22] **Murray Straus Arnold**, 1979, *Measuring Intrafamily Conflict and Violence: The Conflict Tactics (CT) Scales*. *Journal of Marriage and the Family*.
- [23] **Ndour Thymée**, 2006, *Violences liées au genre en milieu scolaire en Afrique Subsaharienne. État des lieux, pistes d'action, perspectives*. Ministère des Affaires étrangères. Etudes DGCID, 2006.
- [24] **Parkes Jenny**, 2015, *Gender-based violence in Education*, books.google.ci/books, consulté le 10 Octobre 2020.

- [25] **Pinheiro Paulo Sérgio**, 2006, *Addressing violence, Abuse and Oppression : Debates and challenges*, publié par Barbara Fauwcell, Fran Waugh, books.google.ci /books, consulté le 10 Octobre 2020.
- [26] **Romito Patrizia**, 2007, *Recherches qualitatives et quantitatives dans l'étude des violences envers les femmes*. In De N.Chetcuti & M. Jaspard (dir.), *Violences envers les femmes. Trois pas en avant deux pas en arrière*, Paris : L'Harmattan.
- [27] **Véronique Le Goaziou**, 2016, *Les violences sexuelles : le point de vue sociologique*, in *Penser les agressions sexuelles*.